



Laurent Soulié

*“Tournefeuille
audacieuse, inventive, solidaire”*

Laurent Soulié

Pour la liste Tournefeuille Audacieuse, Inventive, Solidaire

À Vélo Tournefeuille

Tournefeuille, le 06/03/2020

Messieurs, Mesdames,

C'est avec un grand plaisir que nous avons échangé le 24 février nos points de vue et nos propositions pour sécuriser et développer la pratique du vélo à Tournefeuille.

Je tiens à vous confirmer notre détermination sans faille pour faire de Tournefeuille une ville cyclable exemplaire. Comme le montrent les expériences réussies dans certaines villes (comme Strasbourg, par exemple), cet objectif ne peut être atteint que par la persévérance au long des années d'une politique d'attention particulière à ce mode de transport doux et non polluant.

Vous avez raison de signaler que la responsabilité des aménagements de la voirie et des pistes cyclables appartient à Toulouse Métropole. C'est pourquoi, notre premier objectif, si nous sommes élus sera de travailler avec Toulouse Métropole dans un esprit de coopération positive et pragmatique, dans l'intérêt des Tournefeuillais, sans aucune arrière-pensée politique. Nous pèserons sur les choix qui seront pris et nous investirons dans le développement de ce moyen de transport sur l'ensemble de la Métropole, principalement sur le sud-ouest, car les problématiques pour les cyclistes ne se limitent pas uniquement à Tournefeuille.

Nous souhaitons établir un dialogue fluide, transparent et constant avec les habitants et les associations de Tournefeuille. Cela passe par des rencontres régulières avec les associations pour recueillir les demandes et faire état de l'avancement des études et travaux, en particulier sur les aménagements cyclables demandés.

La mise en place d'une application interactive propre à Tournefeuille permettra d'échanger plus facilement et plus largement sur ces sujets, mais aussi sur des demandes plus urgentes à traiter, tels que des obstacles sur les pistes cyclables, dégradations, problèmes de sécurité, etc.

Nos principaux axes de travail seront les suivants :

1. Sécurisation des principaux axes de parcours cyclables à Tournefeuille.

En effet, la sécurisation des parcours est un des principaux facteurs favorisant la pratique du vélo.

À ce titre, nous traiterons au bon niveau décisionnel les actions prioritaires évoquées par votre étude au niveau du giratoire du Domaine de Pirac - Ramelet Moundi, la sécurisation le long de Lineo 3 et les abords des écoles, collèges et lycée.

Concernant le centre-ville, nous proposons d'ajouter des cerceaux pour le parking des vélos, la création d'une piste cyclable permettant de rejoindre le Touch dans le cadre du réaménagement de l'îlot Max Baylac, l'adaptation du pont pour créer une vraie piste cyclable séparée, une meilleure signalétique au sol et l'amélioration de la continuité pour la traversée des rues Gaston Doumergue, Avenue de la Résistance et la place de la mairie, avec l'ouverture jusqu'à 22h du square Balancy.

Cette zone pourra être fermée à la circulation automobile un jour par mois, dans un premier temps, limitée à 20km/h pour les voitures des riverains. Une étude sera menée en concertation avec les Tournefeuillais sur la possibilité de rendre piétonne une partie du centre-ville.

Afin de concilier les besoins des commerçants et des cyclistes, nous proposons de créer un nouveau parking donnant sur la rue Gaston Doumergue, ce qui permettrait de faciliter l'accès aux commerces le long de cette rue et de libérer des places de parking le long de la rue permettant un usage par les vélos et les piétons en sécurité. Cette option aurait l'intérêt de concilier amélioration du cadre de vie, sécurité et développement économique du centre-ville.

2. Demandes de Haute priorité

Concernant les demandes de haute priorité, nous partageons l'importance de résorber les discontinuités au plus vite.

En ce qui concerne la rue de la Montjoie, l'enterrement des réseaux permettrait de libérer de la place pour refaire les trottoirs et créer une vraie piste cyclable permettant de rejoindre le quartier des Ramassiers et sa gare. En effet, cet axe sera amené à se développer dans l'optique de l'arrivée du métro à Colomiers dans quelques années.

Concernant la Rue Jean Mermoz – Victor Hugo, une possibilité serait de supprimer les bandes empierrées (très dangereuses pour les vélos) et, dans un premier temps ajouter un marquage pour les vélos. À plus long terme, la transformation de cette rue en sens unique pourrait être envisagée.

La discontinuité au niveau du chemin de Pahin, semble facilement résorbable.

En ce qui concerne le Réseau Express Vélo, nous allons le défendre et le pousser au niveau de la métropole. En effet, la pratique du vélo ne se limite pas à Tournefeuille et nous devons proposer des itinéraires sécurisés et rapides pour que le vélo devienne une alternative à la voiture. En particulier, pour l'axe Plaisance – Tournefeuille, nous allons proposer l'aménagement de la RD 632 en vraie voie multimodale. Ceci nous semble l'option la plus efficace, surtout maintenant que Linéo 3 passe par la Rue du Petit Train.

Concernant les aménagements temporaires dans le cadre des travaux, nous allons veiller à introduire dans les permis de construire, ou les appels d'offres pour les aménagements des voies ou bâtiments publics des consignes pour le maintien des continuités cyclables.

Par ailleurs, grâce à l'application interactive que nous allons mettre en place, tout usager de la voirie publique pourra signaler immédiatement des obstructions, défauts, dangers, incivilités sur les pistes cyclables, trottoirs ou voies publiques. La police municipale et les services de la mairie collaboreront davantage pour apporter une solution adaptée.

3. Arceaux et sécurité contre les vols

Les vols de vélo sont une pratique courante, non seulement à Tournefeuille, mais dans toute l'agglomération toulousaine. Il n'y a pas de solution miracle, mais nous pouvons agir sur les axes suivants :

- 1) Mise en place d'arceaux adaptés (solides et à hauteur d'homme) aux arrêts de bus. De plus, nous comptons en ajouter en centre-ville et au gymnase des Quéfets, où se produisent régulièrement des vols et des destructions de vélo.
- 2) Mise en place de caméras de surveillance dans les lieux où il y a plus de dégradations pour agir de manière dissuasive.
- 3) Sensibilisation des cyclistes à l'importance d'avoir un cadenas adapté.
- 4) Proposition de gravage des vélos pour les Tournefeuillais.
- 5) Favoriser le travail conjoint entre la police municipale et Police Nationale pour prévenir et suivre les plaintes déposées pour vol de vélo.

4. Autres demandes

Conformément à la réglementation, les cyclistes sont autorisés à tourner à droite même si le feu est rouge. Nous nous engageons à équiper les feux rouges de Tournefeuille avec des panneaux adéquats.

Des panneaux indiquant la priorité cycliste seront ajoutés aux endroits où la sécurité des cyclistes sera en jeu, notamment les croisements avec peu de visibilité.

Une piste cyclable peut être tracée le long de la rue des Eglantines et du Chemin Fournolis permettant de rejoindre la zone industrielle d'En Jacca. En général, les connexions, souvent piétonnes, entre Colomiers et Tournefeuille seront adaptées pour le passage à vélo.

La piste cyclable de Chemin du Chandelier sera goudronnée.

En général, les croisements des pistes cyclables et les routes qui les traversent seront étudiés pour supprimer les bords trop prononcés en fonction des remontées réalisées par les utilisateurs.

5. Aménagements au sud de Tournefeuille

Il est possible de compléter la création d'une piste cyclable séparée le long de la D63A afin de permettre la jonction avec le chemin de Larramet.

Les accès à la Ramée qui sont aujourd'hui piétons seront stabilisés et élargis afin de permettre le passage des vélos (ex. impasse depuis Biocoop La Ramée, impasse au niveau de la rue de Bel Air).

L'aménagement du quartier de la Socamil fera la part belle aux aménagements cyclables, avec la mise en place d'une piste le long de l'Ousseu qui permettra de faciliter la connexion entre le sud et le centre de Tournefeuille.

Le passage sous le grand Rond-point au bout de la rocade Arc en Ciel sera éclairé et signalé afin de le sécuriser. Les jonctions entre les différentes pistes cyclables et la voie multimodale Général Eisenhower seront retravaillées afin d'améliorer la sécurité et les connexions (ex. nouvelle bretelle sous le rond-point).

6. Autres points

Nous allons travailler avec la Métropole afin d'améliorer les interconnexions avec Colomiers, Saint-Martin du Touch et Basso Cambo pour faciliter les déplacements vers Airbus-Colomiers et Airbus – Blagnac et la zone d'activités de Basso Cambo.

La continuité de la piste cyclable du chemin de Tournefeuille et l'aménagement du quartier des Ramassiers seront également une priorité pour notre équipe.

Les associations seront impliquées dans les choix techniques à faire et dans le suivi de la mise en œuvre de ces aménagements.

Une politique d'information et de mise en valeur du vélo sera mise en œuvre. En particulier, une refonte complète de la carte des pistes cyclables de Tournefeuille sera entreprise, de manière à informer le plus grand nombre des possibilités d'utiliser le vélo dans notre commune avec un code couleur en fonction de la sécurité et la facilité pour la pratique de vélo. Nous comptons ajouter aussi les itinéraires proposés pour rejoindre les principales destinations à partir de Tournefeuille : Centre-ville de Toulouse, Blagnac aéroport, gare de Colomiers, métro Basso Cambo afin de démontrer qu'il est possible de rejoindre ces destinations en seulement 20 à 30 minutes à vélo.

Conformément à notre programme, la mairie proposera une offre des vélos à la location et à l'achat avec des aides permettant de favoriser un premier usage. L'idée étant de permettre de découvrir ce mode de transport à moindres frais en faisant valoir le vieil adage « l'essayer c'est l'adopter ». L'offre proposée sera composée à la fois de vélos de ville et de vélos à assistance électrique.

7. Conclusion

À la fin de notre mandat, nous espérons gagner un niveau dans le classement des villes cyclables de France publié par la Fédération Française d'Usagers de la Bicyclette. Actuellement classé en « Moyennement favorable », nous misons le classement « Favorable ». Nous allons progresser sur tous les critères qu'y sont abordés : sécurité, confort, effort de la ville, services stationnements et ressenti global.

Cette évolution en ce qui concerne le vélo, s'inscrit dans une démarche plus large de développement durable que nous souhaitons mettre en place, aussi bien dans l'urbanisme, les logements, le transport et l'éducation, en profitant des atouts de notre commune pour en faire une vitrine dans la région et dans notre pays.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Cordialement,

Laurent SOULIÉ
